

Dossier

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **87 (1999)**

Heft 1433-1434

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

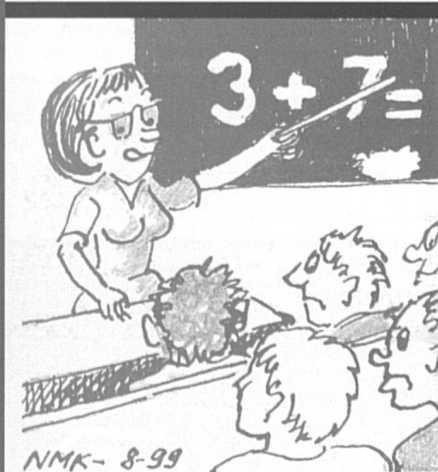
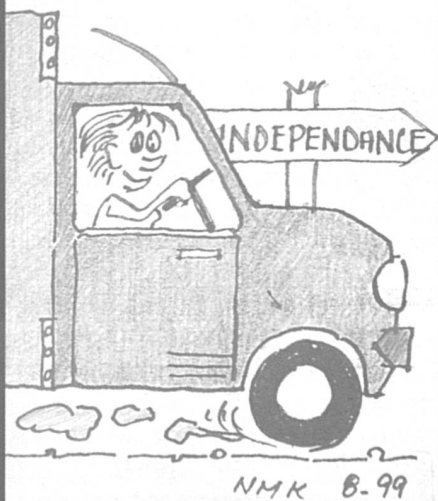
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POURQUOI TRAVAILLENT- ELLES ?



C'est la rentrée des classes et pour nombre d'entre nous, le renouveau d'un rythme frénétique qui commence dès le petit déjeuner: préparer les sacs d'école et de goûter des uns, se préparer, filer. Le conjoint, au mieux emmène les enfants à l'école, au pire est inscrit aux abonnés absents. Mais alors, pourquoi toute cette frénésie? Quelques réponses dans ce dossier qui ne se veut en aucun cas exhaustif. Au boulot!

On nous dit que les salaires des femmes demeurent en moyenne de 23% inférieurs à ceux des hommes, différence qui va en s'accroissant avec le niveau professionnel – 26% pour les cadres moyens et supérieurs. On sait maintenant avec chiffres nationaux à l'appui (voir interview-express) que ce qu'on subodorait est réalité: les femmes assument, qu'elles soient sur le marché de l'emploi ou pas, le gros des tâches ménagères. A ce propos, Patricia Schulz, directrice du Bureau fédéral de l'égalité, affirmait récemment:

«Les femmes assument l'essentiel des tâches qui permettent à la société, et en particulier au système économique, de fonctionner, mais parce qu'elles assument ces tâches non rémunérées, elles ne peuvent participer que de manière réduite, voire pas du tout, aux activités rémunérées. Ceci représente un extraordinaire gaspillage des efforts faits en matière de formation et d'engagement des femmes dans la vie professionnelle: gaspillage des efforts des femmes elles-mêmes, mais aussi des efforts de la collectivité pour leur assurer une formation. Et le sacrifice de leurs possibilités professionnelles ne dure pas seulement pendant les années les plus directement consacrées aux tâches en faveur des enfants: c'est toute la vie professionnelle des femmes qui va en souffrir.»

Message reçu!

Et pourtant, en attendant, certaines, dont je suis, continuent à batailler dans cet univers ingrat. Pourquoi? Voici quelques pistes de réponse.

Je suis en effet le cas typique de la femme mariée qui travaille avec deux enfants et qui, même en proie aux

pires difficultés – cette année 99 ayant été particulièrement riche en péripéties tant familiales (maladies d'enfants) que professionnelles – changement presque complet de job, ne lâche pas la barre. Et ce malgré les voix féminines susurrant: «tu en fais trop», «dans la vie, il faut choisir», ou «tu as choisi, alors maintenant tu te débrouilles».

Pourquoi cet acharnement, me direz-vous?

Bon, c'est vrai, je suis une privilégiée, puisque j'aime ce que je fais, ce qui ne signifie nullement que le monde du travail dans lequel j'évolue me fasse des cadeaux, tant s'en faut. Bon, il est peut-être vrai aussi que la nécessité familiale de mon salaire fait que je m'accroche plus longtemps et mieux. Mais, en y réfléchissant bien, au-delà des diplômes universitaires et autres capacités – et incapacités – acquises sur le terrain, je crois que le moteur de mes activités est un profond besoin d'autonomie, d'avoir mes trucs à moi et d'être indépendante financièrement. Un besoin d'autonomie qui se retrouve d'ailleurs dans le témoignage de nombre de femmes qui n'ont pas forcément des boulots privilégiés, comme le prouve celui de Marianne en page 13.

Les raisons sont multiples et peut-être génétiques – il est vrai que j'ai eu une grand-mère, mais encore plus une arrière-grand-mère au caractère bien trempé. Des lectures qui marquent. Les personnages de femmes dépendantes et humiliées dans la littérature m'ont toujours bouleversée, de la Cousine Bette à Anna Karénine en passant par Madame Bovary et l'héroïne du roman *Baker Street*. Des personnages remarquablement décrits qui ne maîtrisent pas leur destinée et procurent cette sensation

d'attrance et de répulsion que l'on peut avoir en regardant en bas d'une immense falaise. Et puis, les oreilles et les yeux grand ouverts sur ces petits riens glanés au hasard d'une conversation d'adultes ou de la lecture d'un magazine – tel mari qui reproche le prix exorbitant d'une paire de bas, ces économies grappillées sur «l'argent du ménage» pour s'acheter ou offrir quelque chose, bref cette grande dépendance financière qui force à souvent baisser la tête. Sans oublier cette admiration sans bornes que j'éprouve envers ces mères courage qui, de tout temps, de Christine de Pisan aux veuves ou mères célibataires d'aujourd'hui, ont réussi à faire bouillir la marmite la tête haute.

Est-ce que ce besoin viscéral, qui ne serait pas en chacune de nous, permet de mieux comprendre, à compétences et finances égales, pourquoi certaines quittent le monde du travail et d'autres s'y maintiennent? Est-ce que les modèles de société ont plus d'impact sur certaines que sur d'autres, et ce au-delà de l'éducation acquise? Pourquoi des femmes renoncent à leur travail, non pas parce qu'il est mal rétribué, ou parce qu'elles sont harcelées, mais parce qu'elles ne craignent pas la dépendance ou même, l'éducation des jeunes filles aidant, elles la trouvent parfaitement seyante? Une amie économiste disait avoir été étonnée qu'une collègue aussi diplômée qu'elle, pourvue d'un bon poste, quitte son travail pour s'occuper de son tout nouveau mari.

Pas suffisant sans doute. Claire Jobin (voir interview-express) avec laquelle j'évoquais ce cas, en bonne statisticienne, me rétorque qu'il faut bien sûr se méfier parce que pour un exemple de ce type, on peut en trouver dix contraires. D'ailleurs ma diatribe sur le besoin d'indépendance qui pourrait expliquer les différences existant entre femmes de même condition, si elle la trouve intéressante, ne la renverse pas forcément. Pour elle, les facteurs que sont le marché de l'emploi peu ouvert aux femmes, les modèles parentaux, le climat idéologique, les responsabilités familiales qui incombent à la femme sont des arguments anti-

travail qui demandent beaucoup de force de conviction pour travailler.

Maintenant, si les femmes travaillent, c'est souvent quand même par nécessité vu que le salaire du conjoint ne suffit pas, ou bien parce qu'elles sont seules à la barre ou encore célibataires. Elles travaillent aussi par goût, le niveau de formation plus élevé et donc des emplois plus gratifiants incitant à s'accrocher. A ce propos, dans *Femmes Pouvoir Histoire*, publication de la Commission fédérale pour les questions féminines, on peut lire qu'au début du siècle, les jeunes femmes qui avaient entrepris et terminé des études universitaires se sont retrouvées avec des diplômes, mais sans possibilité d'exercer leur profession: des postes d'assistantes pour les médecins, pas de travail pour les avocates ou les théologiennes. De nombreuses femmes se sont dès lors engagées dans le mouvement féministe en faveur des droits politiques, économiques et sociaux des femmes. La boucle est bouclée.

Brigitte Mantilleri

Retraite Vacances en Bolivie

- Idée Astucieuse
- Cuisine Française
- Climat Tempéré Sous Tropic
- Alt 1600 M
- Pension Mensuelle 3600 FF

**Ecrire OLRV CC 516
Santa-Cruz
Bolivie**



Le travail,
j'aime

TÉMOIGNAGES

Valérie Tristan Rochaix, 31 ans, docteure en sciences forensiques, trois enfants: Guillaume 5 ans, Jean 2 ans et Maude quelques jours. Elle était assistante à l'Institut de police scientifique et de criminalistique quand elle a eu ses deux premiers enfants, elle rédigeait alors une thèse sur les incendies à combustion lente qu'elle a soutenue le 10 juin 1997. Depuis, elle «chôme» au Service d'identité judiciaire de la police cantonale de Neuchâtel. Quand on lui demande pourquoi elle veut continuer à travailler dans de telles conditions, elle répond: «*Outre ma formation que je ne veux pas gâcher, je ne saurais rester à la maison. En effet, je me sens mal si je passe toute une journée sans travailler et les enfants ont alors une mère nerveuse et agacée. Quand je travaille, le temps que je passe avec mes enfants est un temps de qualité, elle et ils profitent de mon épanouissement. D'ailleurs, si je suis à la maison, je fais énormément de ménage et on ne peut pas dire qu'une femme qui passe l'aspirateur, vaque aux travaux ménagers ait vraiment beaucoup de temps pour les enfants.*» Elle ne comprend pas que les Suisse-sse-s aient voté contre l'assurance maternité, que les enfants soient si peu encadrés car cela permettrait à celles qui, comme elle, ont fait de longues études, de travailler. A la question «*Que souhaiteriez-vous faire après votre arrêt maternité?*» Valérie répond: «*J'aimerais un mi-temps à la police de l'identité judiciaire. Le problème, c'est que l'on n'accepte pas ou mal le temps partiel.*» ■

Photo: C. Bergholz



Ouvrières dans une fabrique de produits en caoutchouc

Bureau international du Travail/J. Maillard

■

Sandra Antrilli, 31 ans, deux enfants: Milan 6 ans et Kilian 4 ans. Sandra a fait le collège, un apprentissage d'un an aux PTT où elle a travaillé au guichet pendant 6 ans (1984-1989); puis elle a été employée de bureau sans formation dans une petite entreprise de 1989 à 1991. Elle vient de réussir ses premiers examens d'admission à l'Ecole d'études sociales de Lausanne et est donc en stage pour 6 mois. Elle veut devenir animatrice socioculturelle. Quand on lui demande pourquoi elle a arrêté de travailler, si c'était pour avoir des enfants, elle

répond: «*C'est surtout que le travail que je faisais ne me satisfaisait pas. Il fallait que je fasse le point. Je me suis d'ailleurs engagée dans le bénévolat et la politique.*» En effet, Sandra est aujourd'hui conseillère communale à Pully chez les Vert-e-s. A la question: «*Pourquoi vouloir travailler aujourd'hui?*» Elle répond: «*Paradoxalement, c'est la naissance des enfants qui m'a poussée à nouveau vers le monde du travail. J'avais l'impression que les hommes que je fréquentais ne me considéraient plus comme une vraie personne. Je n'étais pour la plupart de mon entourage qu'une mère de famille. Mes propos étaient dévalorisés. Personne ne m'écoutait.*» Bien sûr, elle aussi se plaint des horaires «hyperchargés» et de la difficulté de l'organisation des journées car le travail de Sergio commence très tôt, trop tôt pour qu'il puisse conduire les enfants à l'école et à la garderie. Le manque de structures de garde la contraint à la «débrouille» et rend les imprévus impossibles. Elle se rend compte également que cette (dés)organisation de la vie des femmes fait qu'elle a rarement l'esprit à 100% occupé par le seul travail. Mais quand on insiste en lui disant: «*Dans de telles conditions, pourquoi persévérer?*» Elle répond: «*Comme le dit le livre: C'est pas juste, au travail, mes collègues ne m'accusent pas de favoritisme, ne pleurent pas dans mes jupes (elle ne porte que des pantalons!), me remercient pour ce que je fais et me complimentent sur mon travail. Et, sauf pour ce qui est de penser aux enfants, au travail j'ai une pause, je peux rester dans mes pensées sans être interrompue.*» ■

Sandra Gerber, 29 ans, une enfant, Nora 6 mois. Sandra est licenciée en droit de l'Université de Lausanne et travaille comme juriste collaboratrice dans une société de production de films. Elle a choisi ce travail mais n'aurait jamais pensé qu'il était aussi difficile psychologiquement de laisser Nora, et pourtant elle a réduit son temps de travail pour faire un 50%. Pour elle, le dimanche 13 juin a été un dimanche noir, elle ne comprend pas que notre société ne s'intéresse pas aux enfants, qu'on refuse l'assurance maternité alors



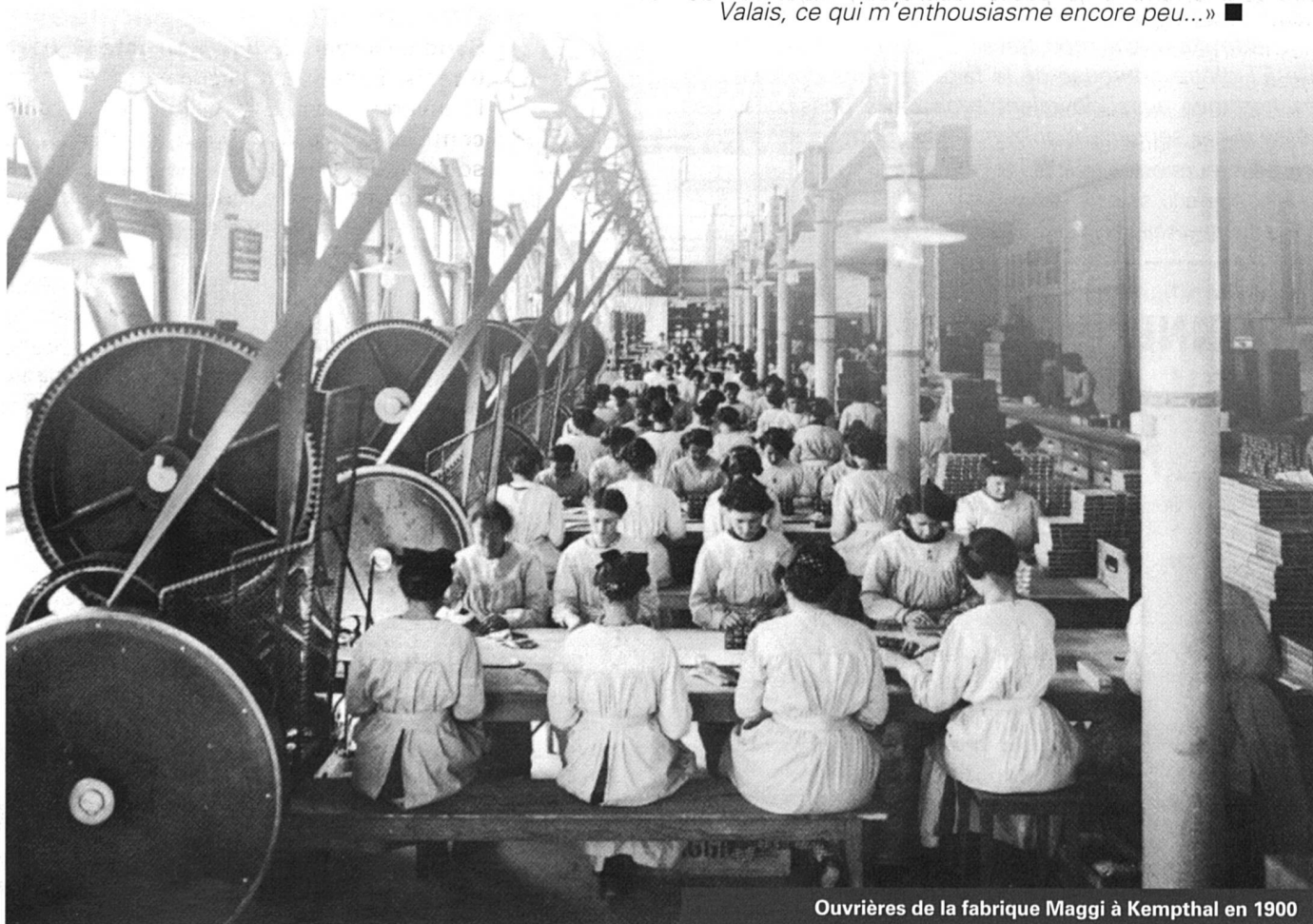
Vigneronne à Genève

E. Kronauer

que pour le bien des enfants, des mères, des familles donc de la société, il faudrait encore des congés parentaux pour la mère comme pour le père. Elle a de la famille outre-Sarine et s'étonne que celle-ci lui parle gros sous quand elle évoque des questions existentielles fondamentales et confie: «Les gens ne comprennent pas que les enfants, c'est l'avenir d'une société.» Elle a eu trois mois de congé grâce à ses employeurs mais sent qu'elle a repris trop tôt pour elle comme pour Nora: «La période où un-e enfant a besoin de sa mère à plein temps est courte, pourtant rien n'est prévu. Le travail maternel est dévalorisé, on se sent hors-jeu dans le regard des autres quand on est au foyer.» Et si elle a de la chance et peut régler les problèmes de garde grâce aux grand-mères, elle s'inquiète du manque de structures d'accueil car elle connaît «nombre de jeunes mères qui ont renoncé à travailler parce que la garde des enfants prenait tout leur salaire». A la question: «Pourquoi alors travaillez-vous?» Sandra répond: «Tout d'abord pour des questions financières. Nous avons besoin de mon salaire. Mais aussi parce que je sais que si l'on arrête, il n'est pas facile de trouver un travail. J'ai travaillé dans un office de placement et j'ai vu les immenses difficultés de femmes qui avaient à peine 35-40 ans. Elles avaient quitté le monde du travail, leur travail maternel n'était pas pris en compte et elles étaient déjà dépassées. D'ailleurs, malgré ma frustration de ne

pouvoir être plus avec Nora, je me sens épanouie dans mon travail. Encore que là aussi, travailler à 50% signifie que je ne suis plus les dossiers de la même façon et que je dépends des autres pour me mettre au courant. Je dois donc renoncer à une avancée rapide sur les projets.» ■

Marianne a 58 ans et elle est ouvrière. Elle travaille depuis 15 ans dans une usine de la banlieue lausannoise. Elle dit avoir été très heureuse de trouver cette place après avoir élevé ses enfants, car elle n'a pas de formation professionnelle. Elle est employée à des opérations de contrôle sur une chaîne de production. Elle trouve cela monotone et peu intéressant. Interrogée sur son travail, Marianne affirme que «le contremaître est un homme rude et macho que nous craignons toutes. Mais malgré tout cela, je tiens énormément à ce job. Il m'apporte une indépendance financière que je n'avais jamais connue auparavant et beaucoup de contacts chaleureux avec mes collègues dont beaucoup sont des amies. A plusieurs reprises, il y a eu des compressions de personnel et je redoute beaucoup celle qui s'annonce prochainement, car je fais maintenant partie des plus anciennes. Si cela se produit, je perdrai non seulement un statut de travailleuse auquel je tiens, mais je devrai m'adapter encore plus tôt aux projets de mon mari qui, étant à la retraite, n'attend plus que la mienne pour que nous quittions la ville et nous installions dans notre chalet en Valais, ce qui m'enthousiasme encore peu...» ■



Ouvrières de la fabrique Maggi à Kempthal en 1900

Marie-Christine Mousson, 30 ans, journaliste, une fille de 1 an (née en août 98), habite Lausanne. Après des études de lettres à l'Université de Lausanne, elle effectue son stage de journaliste à l'Agence télégraphique suisse (ATS) à Berne. Depuis la fin de son congé maternité, elle travaille à 70% au bureau de l'ATS à Lausanne. A la question «pourquoi travaillez-vous malgré les handicaps qu'implique dans notre société la maternité?», Marie-Christine Mousson répond que «les raisons financières de ce choix ne sont pas négligeables. Il est actuellement difficile pour une famille de s'en tirer avec un seul salaire. Mais mes motivations principales sont d'un autre ordre: je n'ai jamais envisagé de travailler à plein temps après la naissance de ma fille; je n'ai jamais non plus envisagé d'arrêter de travailler. Je n'avais pas envie de perdre tout contact avec le monde du travail. Après tant d'années d'études et de formation, je ne vois pas pourquoi j'aurais dû abandonner une activité qui me plaît beaucoup, intéressante, valorisante et gratifiante. M'occuper de ma fille est également gratifiant d'un point de vue personnel: j'ai profité à fond d'un congé maternité prolongé. Mais le travail des mères n'est pas valorisé par la société. Au bout de six mois, j'étais contente de reprendre mon métier, de voir d'autres personnes, d'élargir mon horizon. Et d'avoir une identité professionnelle.» Malgré tous les imprévus possibles et les difficultés liées à la garde de sa fille, Marie-Christine Mousson n'entend pas se laisser enfermer dans le rôle de la mère au foyer ni dans celui de l'obsédée du travail: «Je veux croire qu'il existe une troisième voie, grâce au temps partiel, qui me permette d'exercer mon travail ET de m'occuper de ma fille ET d'être heureuse de le faire dans les deux cas. Et les hommes aussi devraient avoir cette possibilité. Les pères qui le souhaitent doivent pouvoir consacrer plus de temps à leurs enfants.» ■

ALLEZ DIS AU REVOIR
À TA MAMAN QUI
PRÉFÈRE TRAVAILLER



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne met au concours trois postes de

PROFESSEUR/E en mathématiques appliquées au département de mathématiques

Les candidats/tes doivent être des mathématiciens reconnus au niveau international et dont la réputation est attestée par des publications à la pointe de leur domaine. Les candidats/tes de tous les domaines des mathématiques appliquées sont invités à postuler. Les spécialistes dans les domaines des probabilités ou des statistiques, de la géométrie différentielle, des mathématiques discrètes et de l'optimisation sont particulièrement encouragés à postuler. Une aptitude pour la collaboration avec les ingénieurs et le travail multidisciplinaire est un atout. L'enseignement constitue une responsabilité importante et le poste exige un fort intérêt et du talent pour l'enseignement ainsi qu'une bonne capacité à diriger des doctorants et des chercheurs avancés en mathématiques.

L'EPFL est une université technique reconnue internationalement. Elle offre des salaires compétitifs, des crédits d'installation substantiels et une excellente infrastructure de recherche et d'enseignement.

Les trois postes mis au concours sont des postes de professeur/e ordinaire ou extraordinaire.

Délai d'inscription: 29 octobre 1999.

Entrée en fonction: à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander, par écrit, le dossier auprès de la **Présidence de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, CE-Ecublens, CH-1015 Lausanne, Suisse**, ou par **téléfax au N°+41 21 693 70 84**. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues sur le web: <http://www.epfl.ch>, <http://dmawww.epfl.ch/>, <http://admwww.epfl.ch/pres/profs.html> ou <http://research.epfl.ch/>.

ABONNEZ-VOUS

Fr. 65.-*

pour recevoir



- ☐ chez vous pendant une année
- ☐ ou si vous hésitez, optez pour le recevoir 3 mois à l'essai gratuitement

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

N° postal et lieu _____

* (AVS, chômage Fr. 52.-, abonnement de soutien: Fr. 80.- ou plus, étranger Fr. 70.-)

A renvoyer à: **Femmes en Suisse, case postale 1345, 1227 Carouge - GE**

Le temps partiel, un sacré fourre-tout

Françoise Messant est professeure de sociologie du travail à Lausanne et codirectrice du DEA en études genre, un post-grade lémanique. Parlant vite, d'une voix passionnée, elle admet que, jeune femme, le travail a été pour elle plutôt une forme de contrainte. Mariée à un étudiant, elle était secrétaire. Les études de l'époux-étudiant achevées, elle s'est retrouvée sans mari et mère d'un enfant. Ainsi va parfois la vie!

Quant à cette vision d'un emploi avant tout alimentaire, elle a radicalement changé avec le mouvement des femmes: «le mouvement a transformé ma conception du travail. J'ai entrepris des études et je me suis mise passionnément au travail». Passion qui ne l'a plus quittée depuis, tout comme ne l'a jamais quittée ce besoin d'être farouchement indépendante.

Lorsque je lui demande si, depuis qu'on en parle, le temps partiel commence à être estimé à sa juste valeur dans le monde du travail, elle est quelque peu agacée. Le temps partiel est un peu la solution fourre-tout de notre fin de siècle.

Difficile de mettre sous un même toit des temps partiels aussi divers que celui d'une vendeuse ou d'une avocate indépendante. Elle précise que cette dernière peut réduire, durant une période, son temps de travail en restant dans la filière professionnelle. Mais qu'elle peut, à tout moment ou presque, augmenter le nombre de ses dossiers et ainsi son temps de travail.

Rien à voir, en effet, avec cette maman vendeuse à Genève dont l'emploi dans un magasin de vêtements est passé d'un temps partiel à 80% à un travail sur appel – contre son gré – qui ne lui permet pas de savoir si durant sa semaine de travail, elle fera un 50 ou un 80%. Bonjour la garde de son fils!

Tarte à la crème parce que l'on évoque beaucoup le temps partiel comme la panacée contre le chômage, ou encore le mode de travail qui permet de concilier vie privée et vie professionnelle, en bref qui permet de se réaliser.

La chercheuse lausannoise note plutôt que la plupart des femmes qui sont employées à temps partiel n'ont tout bonnement pas trouvé autre chose, qu'elles

n'ont rien aménagé du tout. Dans le cas des caissières par exemple, le temps partiel arrange l'employeur, car elles sont plus flexibles – une flexibilité à 50%, sans compter les heures supplémentaires.

Confirmation dans la pratique lorsqu'en villégiature en Bour – gogne j'ai parlé avec Catherine, ma voisine, de sa belle-fille employée à mi-temps dans un supermarché et mère de deux enfants en bas âge. Cette dernière ne sait qu'une semaine à l'avance si son horaire sera du matin, dès



Françoise Messant

«Le mouvement des femmes a transformé ma conception du travail»

8h, du milieu de journée ou de la fin de journée, soit jusqu'à 20h. Aucune garde-rie ou nounou ne tenant le choc de ce fuseau horaire, heureusement que

Catherine est là.

Dans d'autres domaines plus administratifs, si le temps partiel relève d'un choix, il n'empêche qu'il peut se muer en piège: les employé-e-s à temps partiel ont moins accès à la formation continue, à l'ascension dans la hiérarchie, voire à des prestations sociales. Si elle travaille à moins de 20%, une employée n'a plus droit au 2^e pilier, par exemple. Françoise

Messant note par contre que quelques modalités d'horaire à la carte ne sont pas forcément préjudiciables. Il n'empêche que ce n'est pas la norme.

En résumé, l'aménagement du temps de travail dont les médias raffolent n'est pour le moment pas un aménagement. Il le serait s'il était mixte – un temps partiel proposé à toute une entreprise et non pas juste à certains secteurs, le plus souvent féminins.

Brigitte Mantilleri

POUR EN SAVOIR PLUS...

- BEAUVOIR, Simone de. *Le Deuxième sexe*. Paris: Gallimard, 1986 [1949].
 CLIO. *Métiers, corporations, syndicats*. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail, 3/1996.
 CODERO, Christiane. *Le Travail des femmes*. Paris: Le Monde, Marabout, 1994.
 COLLECTIF. *Pour une protection moderne des travailleuses et des travailleurs*. Lausanne: Réalités sociales, 1999.
 COMAILLE, Jacques. *Les Stratégies des femmes. Travail, famille et politique*. Paris: La Découverte, 1993.
 DAUBIÉ, Julie. *La Femme pauvre au XIX^e siècle*. Paris: Côté-femmes, 1994 [1886].
 DENISART, Doudou, Catherine FÜSSINGER, Magalie GAFNER, Cynthis KRAUS, Céline PERRIN et Patricia ROUX. *Le Temps compté de l'égalité. Réflexions féministes*. Lausanne: Collectif Femmes en grève, 1998.
 FRIEDAN, Betty. *La Femme mystifiée*. Paris: Denoël-Gonthier, 1964 [1963], épuisé.
 GUILLAUMIN, Colette. *Sexe, race et pratique du pouvoir*. Paris: Côté-femmes, 1992.
 JOBIN, Claire. *Entre les activités professionnelle et domestique: la discrimination sexuelle*. Lausanne: Editions d'En Bas, 1995.
 KAUFMANN, Jean-Claude. *La Trame conjugale, analyse du couple par son linge*. Paris: Pocket Agora, 1992.
 MARUANI, Margaret et Christine NICOLE. *Au Labeur des dames, métiers masculins, emplois féminins*. Paris: Syros, 1989.
 MARUANI, Margaret. *Mais qui a peur du travail des femmes?* Paris: Syros, 1985.
 MARUANI, Margaret. *Les Nouvelles frontières de l'inégalité*. Paris: La Découverte, 1998.
 MONTREYNAUD, Florence. *Le XX^e siècle des femmes*. Paris: Nathan, 1995.
 MOREAU, Thérèse. *Le Nouveau dictionnaire féminin-masculin des professions, titres et fonctions*. Genève: Métropolis, 1999.
 SINGLY, François de. *Fortune et infortune de la femme mariée*. Paris: P.U.F. 1987.
 TILLY, Louise A. et Joan W. SCOTT. *Les Femmes, le travail et la famille*. Paris: Rivages, 1987.
 VANDELAC, Louise (éd.). *Du Travail et de l'amour*. Montréal: Éditions Saint Martin, 1985.
 WELZER-LANG, Daniel et Jean-Paul FILOD. *Les Hommes à la conquête de l'espace...domestique*. Montréal: VLB, 1993.

COUPLE ET ÉGALITÉ:

On ne saurait évoquer le travail des femmes sans faire référence au partage des tâches domestiques. En effet, la division sociale du travail est conditionnée par celle dite privée du travail familial. Or le plus gros obstacle aux carrières féminines demeure la répartition inégale des travaux dit ménagers. Et, ce n'est que lorsque les hommes partageront réellement et travail domestique et éducation des enfants que les femmes pourront espérer entrer à parité dans le monde du travail et investir la plupart des professions.

Malheureusement, la passionnante enquête *Couples et égalité: un ménage impossible*¹, menée par une équipe de chercheurs et chercheuses suisses, nous montre que nous sommes encore très loin du but. Partant du constat de la banalité de l'inégalité dans le monde du travail, l'interrogation fondamentale de l'ouvrage est la suivante: «Pourquoi les femmes se mobilisent-elles si peu (en regard de la tâche à accomplir) contre les inégalités qu'elles expérimentent quotidiennement?» (p.17) En cherchant à expliquer l'aliénation des femmes, l'équipe s'est aperçue que l'un des problèmes réside dans la définition même de l'égalité car il existe pour ce concept une multitude de définitions, la plupart du temps non explicites. Voulant faire le point sur la manière dont les femmes et les hommes se familiarisent avec l'idée d'égalité et élaborent leur propre conception de la justice à travers leurs échanges, il a été préparé des questionnaires auxquels deux cents femmes et deux cents hommes ont accepté de répondre². On s'aperçoit alors que plus les femmes et les

LES MAL MARIÉES

hommes vivent inégalement, plus elles et ils ont tendance à minimiser l'inégalité pour en faire une différence naturelle. Ainsi 49% des femmes mariées choisiraient-elles, volontairement et naturellement, le temps partiel contre 23% des femmes célibataires. On peut se demander si ce choix n'est pas à relier avec les vingt-deux heures de travaux domestiques assumées chaque semaine par la femme vivant en couple alors que son partenaire n'y consacre que neuf heures surtout lorsque l'on apprend que la maternité fait monter cet horaire à trente-six heures mais que la paternité n'en demande que douze. Responsables de la majorité des tâches domestiques, les femmes ne sauraient occuper autre chose qu'une place secondaire sur le marché du travail.

L'égalité fictive

L'enquête montre également que le discours sur l'égalité reste fictionnel et que nous continuons, bon gré mal gré, à vivre sous les lois du patriarcat: 80% des personnes interrogées disent que dans leur couple le travail ménager est essentiellement voire toujours assumé par l'épouse, 73% reconnaissent qu'il en va de même pour tout ce qui concerne les enfants. Pire, parmi celles et ceux qui se croient à égalité seule 23% des femmes contre 31% des hommes assurent que les hommes partagent

à égalité les soins aux enfants, et si 26% des hommes affirment partager également, seules 16% des femmes croient à cette égalité.

Pour les hommes qui se dénoncent comme inégaux, il semblerait que ce soit autant pour se déculpabiliser et ne rien faire que pour remettre en cause leur mode de fonctionnement. Du côté des femmes toute participation masculine est survalorisée. Ce serait, pour les chercheurs et chercheuses une stratégie pour encourager les partenaires masculins à s'investir davantage. Pour ma part, j'y vois plutôt l'effet de miroir dénoncé par Virginia Woolf: «Les femmes ont pendant des siècles servi de miroirs, elles possédaient le pouvoir magique et délicieux de réfléchir une image de l'homme deux fois plus grande que nature [...] Voilà pourquoi les femmes sont si nécessaires aux hommes. Et cela explique pourquoi la critique féminine inquiète tant les hommes [...] Si une femme, en effet, se met à dire la vérité, la forme dans le miroir se rétrécit, son aptitude à la vie s'en trouve diminuée. Comment l'homme continuerait-il de dicter des sentences, de civiliser les indigènes, de faire des lois, d'écrire des pièces, de se parer, de pérorer dans les banquets, s'il ne pouvait se voir pendant ses deux repas principaux d'une taille pour le moins double de ce qu'elle est en réalité³» Comment, ajouterai-je, être



un homme moderne, empli du sens de la justice sans ce reflet d'égalitarisme? D'autant que si femmes et hommes assurent avoir du bonheur à partager ainsi les tâches domestiques et les responsabilités parentales, ce discours ne tient que rarement devant le divorce ou les contingences de la vie matérielle.

La seconde partie de l'ouvrage étudie les stratégies personnelles mises en œuvre pour échapper à l'inégalité et à ses malheurs. Si chacun-e est capable d'identifier le dysfonctionnement des autres couples, chacun-e tend à s'aveugler sur son propre fonctionnement. On attribue au choix une raison naturelle, rationnelle qui ne remet pas le couple en question: si moi, Julie, je repasse les chemises de mon mari c'est que je repasse mieux les chemises que mon mari et donc qu'il est préférable que je le fasse moi-même (p.141). Et comme il ne fait pas pire que les autres hommes qu'Elle fréquente, la banali-

sation de l'inégalité efface l'injustice. Et même si les femmes se montrent dans l'ensemble plus insatisfaites du statu quo que les hommes, on voit ici que les résistances à l'égalité sont fortes chez elles comme chez eux - on en a eu la preuve malheureusement le dimanche 13 juin 1999 où une majorité de femmes et d'hommes ont soit voté contre l'assurance maternité soit n'ont pas daigné se rendre aux urnes. C'est pour quoi les auteurs et autrices de l'ouvrage posent la question des moyens que nous voulons et pouvons nous donner pour changer la société. Je suggérerai, entre autres, d'arrêter de blâmer les femmes et les filles, de s'occuper davantage de l'éducation à l'égalité dès l'enfance, que dis-je dès le berceau⁴, de revoir sérieusement l'éducation des garçons dont on fait des assistés dans la vie privée, d'inclure dans leur curriculum la nutrition, la cuisine, la puériculture, l'art de se prendre soi-même et

ses affaires en charge, de leur apprendre à respecter les femmes de leur entourage comme les autres et à croire et s'engager pour le respect des droits de la personne.

Voilà, en tout cas, un ouvrage indispensable, passionnant qui nous oblige à réfléchir sur notre propre fonctionnement qu'il soit privé ou public.

Thérèse Moreau

¹ Patricia Roux, *Couple et égalité: un ménage impossible*, Lausanne: Réalités Sociales, 1999, avec la collaboration de Valérie Perrin, Marianne Modak et Bernard Voutat. Les références de pages renvoient toutes à cet ouvrage.

² «Pour le ménage: nous en discutons régulièrement car la question revient souvent; nous en avons parlé et nous avons réglé la chose; nous n'en parlons pas, les choses s'organisent d'elles-mêmes; nous n'en parlons pas parce qu'on se disputerait; nous en parlons, mais nous ne sommes pas toujours d'accord; nous en parlons et nous sommes d'accord, mais les choses ne se passent pas comme prévu.»

³ Virginia Woolf, *Une Chambre à soi*, Paris: Denoël, 1992 [1929], pp. 54-55.

⁴ Voir, entre autres, Elena Gianini Belotti, *Du côté des petites filles*, Paris: Des Femmes, 1974, Thérèse Moreau, *Pour une éducation épiciène*, Lausanne: Réalités sociales, 1994.



**ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE**

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne met au concours
un poste de

MAÎTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE (MER) EN ACOUSTIQUE au Département d'électricité

Le/la titulaire aura pour mission de développer les activités d'enseignement et de recherche, notamment en modélisation des champs acoustiques (rayonnement et propagation). Il/elle proposera une recherche innovatrice en relation avec le contrôle sonore actif. Ces activités s'intégreront dans celles du laboratoire d'électromagnétisme et d'acoustique en collaboration avec d'autres unités de l'EPFL, ainsi qu'avec d'autres institutions et industries sur le plan national et international.

Des aptitudes pour l'enseignement et la gestion de projets, l'excellence scientifique, la personnalité, ainsi que l'expérience industrielle sont des atouts majeurs. Il/elle sera appelé/e à suivre des projets d'étudiants, des travaux de diplôme et de thèse.

Délai d'inscription: 15 octobre 1999.

Entrée en fonction: à convenir.

Les candidatures féminines sont particulièrement bienvenues. Les personnes intéressées voudront bien demander, par écrit, le dossier auprès de la **Présidence de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, CE-Ecublens, CH-1015 Lausanne, Suisse**, ou par **téléfax au N°+41 21 693 70 84**. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues sur le web: <http://www.epfl.ch>, <http://dewwww.epfl.ch/>, <http://admwww.epfl.ch/prés/profs.html> ou <http://research.epfl.ch/>.

La Faculté de médecine ouvre une inscription pour
un poste de

PROFESSEUR ADJOINT en vaccinologie au Département de pédiatrie

Charge: Il s'agit d'une charge complète de professeur adjoint comprenant l'enseignement pré-et post-gradué, en vaccinologie.

Le titulaire est responsable du développement de son domaine de recherche, de la coordination des projets de recherche.

Titres exigés: doctorat en médecine. Spécialiste FHM ou autre titre jugé équivalent.

Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2000 ou à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 10 septembre 1999 au doyen de la Faculté de médecine, Centre Médical Universitaire, 1 rue Michel Servet, 1211 Genève 4, auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE 17

Lu dans Elle

Interviewée dans le magazine *ELLE* en mars dernier, l'économiste Béatrice Majnoni d'Intignano, conseillère de Lionel Jospin, affirme que les pays les plus féministes enregistrent la plus forte croissance et créent le plus grand nombre d'emplois. Le travail des femmes est un facteur de croissance et non le fossoyeur de l'emploi masculin. De même qu'un fort taux d'activité féminin n'entrave pas la natalité. Elle note cependant que les femmes continuent à se coltiner le 80% du noyau dur de la production domestique. A propos des femmes et de l'emploi, elle dit encore: «*Les femmes apportent de la valeur ajoutée, parce qu'elles sont productives, qu'elles sont dorénavant aussi diplômées que les hommes – voire davantage – et que leur activité même génère de nouveaux besoins: en gardes d'enfants, restauration collective, prêt-à-porter, plats tout préparés, etc. Les femmes au travail consomment davantage. Elles créent donc des emplois induits. Et elles en provoquent aussi directement parce qu'elles fondent des entreprises – même si elles sont trop peu nombreuses à le faire. En France, 30% des créations d'entreprises sont le fait de femmes. Aux Etats-Unis, 50% des très petites entreprises sont créées par des femmes...*»

(bma)

inégalités sur le marché de l'emploi

A l'exception – notable – de l'Allemagne, les femmes de l'Union européenne (UE) sont plus nombreuses que les hommes à être diplômées de l'enseignement supérieur. Une tendance qui devrait continuer à se confirmer dans les prochaines années. Mais elles n'en sont pas pour autant mieux payées, au contraire: les inégalités de salaire persistent, reflet d'une insertion professionnelle plus faible et de carrières plus modestes. En effet, les femmes constituent 82% des salarié-e-s à temps partiel et seulement 20% des cadres moyen-ne-s et supérieur-e-s de l'UE. La cause essentielle de ce déséquilibre réside dans le partage inégal des fonctions parentales: les femmes commencent à avoir des enfants à 29 ans en moyenne, avant donc d'avoir pu obtenir des postes importants; ceux-ci sont moins accessibles par la suite, la possibilité de s'investir dans le travail restant très inégalement répartie.

Tiré de *Chronique féministe* et du *Courrier International* de mai 1998

Lu dans Le monde de juillet 1998

Un rapport de l'Organisation internationale du travail montre que les pays occidentaux détiennent les records de violence sur les lieux de travail. Cette violence s'exerce avant tout sur les jeunes et les femmes, la France détenant le record pour les violences sexuelles.

(tm)

Interview-express

Claire Jobin est cheffe de la section Culture, politique et conditions de vie à l'Office fédéral de la statistique qui a



Claire Jobin

publié cet été les résultats d'une étude sur le travail non rémunéré*. Dont les résultats sont édifiants:

les personnes effectuent 24 heures de travail domestique par semaine, 16 heures pour les hommes et 31 heures pour les femmes. Les activités où l'écart est le plus grand sont les repas, les nettoyages, la lessive, les soins aux petits enfants. Les

nouveaux pères ne sont qu'un mythe. J'ai demandé à Claire Jobin si elle avait été choquée par ces résultats.

Bon, cela n'a pas été un gros étonnement parce que l'on sait que le travail domestique n'est pas partagé. Mais je pensais quand même que cela serait moins déséquilibré, que les jeunes générations seraient en rupture avec les anciens modèles et feraient bouger les chiffres. J'ai été surprise de constater un maintien aussi caricatural. Et ce malgré une participation plus marquée des femmes au monde du travail.

Pourquoi cette permanence?

La pression est très forte sur les femmes pour qu'elles conservent leur rôle côté ménage – qu'elles travaillent, ok, mais qu'elles «assurent» à la maison. Cette pression est d'autant plus forte lorsque arrive un enfant.

Pourquoi les jeunes femmes ne sont-elles pas plus exigeantes envers leurs partenaires?

Difficile de répondre. Une chose est sûre, en termes purement économiques, lorsqu'un enfant paraît, c'est souvent tout bonnement impossible d'inverser ou d'équilibrer les rôles: il y a moins de temps partiels pour les hommes, ils ont plus de chances de faire carrière, ils gagnent mieux leur vie et ils seront mieux délestés de tous les soucis domestiques, sauf cas exceptionnel. Tout cela compte aussi au moment d'une prise de décision.

J'ai remarqué qu'une femme seule avec enfant effectue 46 heures de travail ménager alors qu'une femme mariée avec enfants en effectue 50. Ce qui signifie que non seulement elle n'a pas d'aide mais qu'en plus elle s'occupe de monsieur?

Le fait est que nous avons été surpris par ces chiffres. En fouillant, il y a quelques explications, notamment le fait que parmi les femmes mariées se trouvent plus de mères d'enfants en bas âge, qu'elles ont plusieurs enfants et que leurs logements sont plus grands. Et que les repas sont sans doute plus compliqués...

Ces chiffres sont-ils comparables à ceux du reste de l'Europe?

Il est difficile de vraiment comparer vu que nous n'avons pas les mêmes méthodes d'enquête. Mais nos voisins ne sont pas révolutionnaires de ce point de vue-là.

(bma)

***Du travail, mais pas de salaire.** Le temps consacré aux tâches domestiques et familiales, aux activités honorifiques et bénévoles et aux activités d'entraide, enquête réalisée par Jacqueline Bühlmann et Beat Schmid, éditée par l'Office fédéral de la statistique, Neuchâtel 1999, N° de commande 303-9900, prix 9 francs.

Evaluation monétaire du travail non rémunéré. Une analyse empirique pour la Suisse, basée sur l'enquête suisse sur la population active, réalisée par Hans Schmid, Alfonso Sousa-Poza et Rolf Widmer, éditée par l'Office fédéral de la statistique, Neuchâtel 1999, N° de commande 307-9900, prix 10 francs.